

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

Le Carrousel

Mai - Juin - Juillet

« On a tous besoin de chaleur humaine, et si l'on faisait un effort pour partager des sourires ».



Le 8 mai 2020

JOURNÉE INTERNATIONALE DES POMPIERS

Le 4 mai est la journée internationale des pompiers. Elle leur est dédiée partout dans le monde pour honorer le courage de ces hommes et de ces femmes ainsi que leur engagement.

Le conseil municipal profite de cette occasion pour exprimer sa reconnaissance et remercier chaleureusement l'équipe de pompiers volontaires pour leur travail remarquable.

Au cours de la dernière année, ceux-ci ont combattu plusieurs feux majeurs. Ils ont eu à faire face à des événements particulièrement difficiles et ils ont répondu à l'appel avec assurance.

De plus, nous voulons vous informer que la Municipalité de Caplan a nommé dernièrement au service de prévention d'incendie municipal un chef et une assistante.

M. Jonathan Bélanger occupe maintenant le poste de directeur du service incendie/chef pompier et Mme Marie-Josée Arsenault assistante-chef du service incendie de Caplan.

Depuis un an, ceux-ci ont assuré avec professionnalisme le suivi des activités du service d'incendie de Caplan.

Félicitations à vous deux et merci à toute l'équipe.

CORONAVIRUS - REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Depuis le début de cette période de confinement, plusieurs bénévoles se sont mis en action afin d'assurer un service de préparation de commandes d'épicerie et de livraison aux gens cantonnés à leur domicile. Cette belle équipe a été chapeauté par Mme Nadine Arsenault. Tous ont travaillé très fort dans ces conditions particulières de pandémie. Ce service gratuit a été un vif succès et il a été grandement apprécié.

De plus, plusieurs bénévoles ont fait des appels téléphoniques à des gens isolés afin de leur apporter un peu de réconfort.

Aussi, nous voulons souligner l'implication bénévole du service d'incendie pour leur présence au Marché Coop Bonichoix pour assurer la sécurité en cette période de distanciation sociale.

GRAND MERCI À TOUS pour votre implication assidue.

Table des matières

Mot du maire :	p. 2	Message Biblio – Club 50 ans et plus :	p. 7
Activités reportées – Recyc- Québec	p. 3	Message OTJ – membres soutien:	p. 8
Pas de lingettes à la toilette :	p. 3	Maison de jeunes – Troupe Anous :	p. 9
Couvre-visage – Économie eau potable :	p. 4	Camp de jour – Activité physique - Fermières :	p. 10
Informations LET et collecte des ordures :	p. 4	Club de soccer – Inter GYM :	p.11
Concours photos – Tonte pelouse/ Nettoyage fossés :	p. 5	Infrastructures municipales fermées :	p.11
Interdit feu – Fabrique - Nouveau règlement chiens :	p. 6	Diverses informations COVID-19 :	p.12

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Les premiers mots qui me viennent en tête : IMPOSSIBLE, impossible d'imaginer un tel scénario dans nos vies personnelles et collectives, cela dépasse l'imaginaire ... le coronavirus... la COVID-19.

Nous sommes confrontés à une situation qui sort de l'ordinaire et que personne n'a vécu donc, l'expérience, dans cette situation, s'apprend en la vivant.

Nous connaissons maintenant les règles de base pour se protéger et protéger les gens qui nous entourent.

Le déconfinement va débuter et cela est un élément de stress ou d'inquiétude pour certains et de soulagement pour d'autres : est-ce que ça va bien se passer ? Est-ce que le nombre de cas va augmenter ? Comment est-ce que l'on va pouvoir se rencontrer à l'été ? Même dans le monde municipal on se questionne pour les camps de jour, on espère que cela va être possible, le tourisme, les campings, les commerces, les plages ... autant de questions, d'inconnu qui n'ont pas de réponse pour le moment.

La seule chose qui est importante et essentielle : c'est d'être à la hauteur de notre responsabilité citoyenne et notre responsabilité collective d'agir de façon prescrite et adéquate en suivant les recommandations de la santé publique. Quand il est impossible de respecter la règle du 2 mètres, on porte un masque. Ce n'est pas tout le monde qui a la santé pour traverser cette pandémie. Ensemble on peut faire la différence.

Dans cette situation de pandémie, le conseil met en place des mesures pour bien informer et rapidement les citoyens : les procès-verbaux sont adoptés séance tenante. Depuis la réunion du conseil du 4 mai, nos réunions sont enregistrées afin que vous puissiez avoir en main les décisions du conseil, mais aussi entendre la période des délibérations.

Aussi, dans la période COVID, nous allons publier sur le site Internet de la municipalité, le PROJET d'ordre du jour, afin de vous faire part des dossiers qui seront discutés. Si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, vous pourrez nous les acheminer avant la réunion afin que l'on puisse en prendre connaissance et s'il y a lieu, de vous répondre lors de la réunion qui est enregistrée. Il sera aussi possible que le suivi se fasse au niveau administratif.

D'ailleurs, vous pouvez toujours communiquer au bureau municipal si vous avez des questions et commentaires. Le bureau n'est pas encore ouvert au public, mais les employés y travaillent. Nous sommes toujours présents pour répondre à vos questionnements. Dans cette période, le conseil municipal travaille aussi très assidûment. Nous avons en moyenne trois réunions par semaine afin d'assurer un suivi des différentes consignes mises en place par la santé publique pour que Caplan soit une municipalité à jour et avec des mesures d'interventions adéquates.

Nos dossiers doivent quand même cheminer durant cette période COVID et l'un des dossiers importants est très certainement celui du havre de pêche. Avec l'impossibilité de pouvoir faire une réunion publique pour présenter le projet, nous allons quand même trouver un moyen pour le publier et vous consulter. Soyez nombreux à nous faire part de vos commentaires afin que la décision du conseil soit celle la plus proche des citoyens.

Nous ferons possiblement une présentation par vidéo des options offertes, de la recommandation du conseil et un sondage suivra pour recevoir vos commentaires. Nous aurions sincèrement préféré une réunion publique, mais le contexte ne nous le permet pas. Nous avons l'obligation de revoir nos modes de communication et ce projet sera une belle expérience à explorer.

J'ai bien hâte que l'on puisse reprendre les réunions publiques et les différentes rencontres ; car c'est toujours un plaisir de se rencontrer.

Des rassemblements comme le salon des artisans, le remerciement des bénévoles, la rencontre avec les commerçants doivent se déplacer et les activités de la Saint-Jean sont annulées, mais ce n'est que partie remise.

A bientôt !

Lise Castilloux, maire



ACTIVITÉS REPORTÉES OU ANNULÉES

Avec la fermeture de tous les bâtiments municipaux, il y a eu l'annulation de plusieurs activités municipales.

Premièrement, le salon des créateurs qui devait se tenir en avril est reporté à 2021.

Aussi, à chaque année, la Municipalité reçoit ses bénévoles à une rencontre pour les remercier et souligner les efforts de certains qui se sont démarqués. Cette activité devait avoir lieu à la fin du mois d'avril. Elle sera reportée à plus tard.

Pour la fête Nationale, selon les consignes du gouvernement, elle est annulée pour cette année.

Comme demandé par le ministre, les bâtiments municipaux seront fermés jusqu'à nouvel ordre. Après, ce sera selon les directives reçues.

Il est certain que tout ceci est déplorable, mais c'est pour la sécurité de tous.

RECYC-QUÉBEC : CONSIGNES POUR LES CITOYENS :

Limitez vos déplacements et gardez vos contenants consignés à la maison dans la mesure du possible, la consigne pourra être réclamée sans problème lorsque la situation sera revenue à la normale.

À la maison, les mouchoirs, gants, appareils de protection respiratoire (masques), lingettes jetables et autres produits de protection ou nettoyage utilisés et potentiellement contaminés doivent être mis dans un sac scellé et ensuite dans un contenant à déchets fermé. Ces matières ne doivent pas être mises dans les bacs de collecte des matières recyclables ou des matières organiques ni dans les toilettes.

Après la manipulation d'objets potentiellement contaminés provenant de l'extérieur de la maison, que ce soit du courrier, des colis, des circulaires et autres, les citoyens doivent se laver les mains selon les directives de la santé publique et éviter de se toucher le visage. Les surfaces en contact avec ces objets (comptoir, chaise, etc.) devraient également être nettoyées. Par la suite, les boîtes de carton, enveloppes, imprimés ou tout autre contenant ou emballage peuvent être mis dans le bac de récupération, selon ce qui est accepté par votre municipalité. En cas d'interrogation, les citoyens peuvent consulter l'application Ça va où? de RECYC-QUÉBEC.

PAS DE LINGETTES DÉSINFECTANTES DANS LES TOILETTES

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci. Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie :

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle. Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergements sont plus rares. C'est aussi devoir procéder aux nettoyages de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

RÉSUMÉ CONCERNANT LE PORT DU COUVRE-VISAGE

Le port d'un couvre-visage est recommandé dans les lieux publics lorsqu'il est difficile de respecter la distanciation physique (2 mètres).

Même en portant un couvre-visage, il est nécessaire de respecter les autres consignes de la Direction de la santé publique (se tenir à une distance de 2 mètres, lavage des mains, etc.).

Les personnes malades doivent rester à la maison. Les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires, les personnes handicapées ou incapables de retirer leur couvre-visage sans l'aide d'une autre personne ne devraient pas en porter.

- Il est important de bien se laver les mains avant et après l'utilisation.
- Document informatif en lien avec le port du couvre-visage, incluant des conseils pertinents : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-64W.pdf>.

Où se procurer un masque ?

Une entreprise de la Baie-des-Chaleurs, Frétt Design située à Caplan, vend des masques destinés à la population : <https://solutions.frettdesign.ca/>

Il est possible de se fabriquer un masque à la maison. Il faut toutefois respecter les conseils concernant la fabrication: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1691780/masque-maison-fabrication-instructions-covid-19>.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE :

Une bonne partie de l'eau consommée lors de nos activités courantes est tout simplement « gaspillée ». La Municipalité de Caplan demande à la population de porter une attention spéciale à la consommation d'eau surtout en ce qui concerne le lavage d'autos et d'entrées, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, etc.

Vous pouvez vérifier sur le site Internet de la Municipalité les règlements # 182-2010 et 194-2011 définissant les normes (*périodes d'arrosage, remplissage de piscine, lavage d'auto, etc.*) à suivre pour l'économie d'eau potable.

Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau municipal pour plus d'information à ce sujet au 418-388-2075.

NOUVELLE DIRECTIVE POUR ASSURER LE MAINTIEN DES OPÉRATIONS DU LET (DÉPOTOIR)

Le lieu d'enfouissement technique (LET) de la municipalité de Saint-Alphonse avise la population que toutes clientèles qui ne sont pas des commerces et entreprises de biens essentiels se verront l'accès refusé.

Cette nouvelle restriction suit la ligne directrice des mesures de prévention instaurées par le gouvernement et est entrée en vigueur depuis le 8 avril et ce, pour une période indéterminée.

Il est possible que cette mesure change prochainement. Dès que ce sera rouvert vous en serez informés.

Vous êtes invité à vérifier sur le site Internet www.letsaintalphonse.com ou par téléphone au 418 388-2262 avant de vous déplacer afin de vous assurer de l'horaire lorsque le LET sera ouvert à la population.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du 7 mai 2020, la collecte des ordures ménagères se fera une fois par semaine. Il y aura une **collecte de surplus le 14 mai** prochain. Ce n'est pas une collecte de gros rebus, mais plutôt une de surplus de sacs que vous pourrez mettre à côté de votre bac. Assurez-vous que ces sacs vont entrer dans le bac après qu'il soit vidé afin de faciliter l'opération pour les chauffeurs.

RAPPEL - CONCOURS DE PHOTOS / CALENDRIER MUNICIPAL 2021

Nous vous invitons à participer au concours de photos qui serviront au prochain calendrier municipal.

Vous avez la **possibilité de nous envoyer vos photos en format numérique** via le formulaire web que vous trouverez sur le site www.municipalitecaplan.com, dans la section « Loisir et culture », sous l'onglet « Concours de photos ».

Vous avez **jusqu'au 31 août 2020** poster ou transférer vos photographies, et vous devez respecter les critères de sélection suivants :

1. **Paysages ou bâtiments** dans un décor représentatif et de différentes saisons;
2. Les photos doivent être prises **dans les limites de la municipalité**;
3. Les photos représentant des **personnes identifiables ne seront pas considérées**;
4. Netteté des photos : pour une meilleure qualité, les photos doivent être imprimées par un laboratoire reconnu (ex : Pharmacie Jean Coutu) ou envoyer en format numérique via le site web de la Municipalité de Caplan;
5. Format de cadre **horizontal seulement** : 5 x 7;
6. SVP, **ne pas écrire** au dos des photos **ou ajouter une date ou une signature** sur celle-ci.

Cadre
horizontal

Pour les photographies choisies, nous aurons besoin du fichier électronique (nous fournir votre adresse courriel si possible). Les photos remises en format papier seront conservées jusqu'au moment de l'impression du calendrier et elles pourront être récupérées au bureau municipal par leur propriétaire.

Les gagnants se mériteront les prix suivants : 1^{er} prix 100 \$, 2^e prix 75 \$ et 3^e prix 50 \$

L'organisation se réserve le droit de publier toutes les photos présentées, sans autre consentement de l'auteur.

Pour des informations à ce sujet ou sur la procédure pour l'envoi de fichier numérique, n'hésitez pas à communiquer avec Maude Cyr au 418-388-2075.

TONTE PELOUSE :

Lors de la tonte de votre pelouse, nous vous suggérons de diminuer la chute de gazon près des rues ou les routes afin d'assurer la sécurité des passants et de conserver les voies publiques propres.

NETTOYAGE FOSSÉS

La Municipalité vous invite à ramasser les déchets aux alentours de votre propriété tout en respectant les directives de la sécurité publique. Si chacun collabore, nous contribuerons ensemble à un milieu plus attrayant et accueillant.

CONTENANTS CONSIGNÉS À REMETTRE POUR UNE BONNE CAUSE

Le Marché Tradition Coop de Caplan, en collaboration avec M. Pierre Audet, vous offre l'opportunité de vous débarrasser de vos contenants consignés tout en contribuant à la cause de deux organismes. En effet, une collecte de contenants, dont les montants amassés seront remis à l'Opération Enfant Soleil et au Relais pour la vie Baie-des-Chaleurs, est prévue pour les trois prochains samedis.



Vous pourrez déposer vos contenants les samedis 16, 23 et 30 mai 2020 entre 9 h 00 et 16 h 00 au CENTRE SPORTIF.

Nous vous remercions de votre générosité.

SOFEU - INTERDICTION FEU À CIEL OUVERT

Dès le début du printemps, le danger des feux d'herbe et de forêt est présent. La pandémie actuelle limite les effectifs de la SOPFEU dans leur secteur d'intervention respectif. Par conséquent, un avis d'interdiction de feu à ciel ouvert a été émis.

AUCUN FEU D'HERBE, DE BRANCHES, DE BOIS OU AUTRES N'EST PERMIS.

Chaque printemps, plus de 200 incendies de forêt sont allumés en raison de l'activité humaine. Il est conseillé de faire preuve de vigilance afin d'éviter d'augmenter le risque d'un incendie de broussailles ou de forêt.



AIDE COMMUNAUTAIRE - FABRIQUE DE CAPLAN

Le conseil de la Fabrique a résolu d'allouer un don de 10 000 \$ aux organismes du centre d'action bénévole Saint-Alphonse Nouvelle ainsi que celui de Saint-Siméon Port Daniel. Le but de cette action est d'aider en ce temps de pandémie à la grande demande alimentaire. On veut également souligner le beau travail de nos bénévoles du Vide Grenier qui sans eux cela n'aurait pas pu être possible. Aussi, nous voulons remercier tous ceux qui nous fournissent le matériel, ainsi qu'à notre grande clientèle toujours présente.

Nous voulons informer la population de Caplan qu'une entente de 5 ans a été signée entre la Fabrique et la Municipalité de Caplan pour l'occupation du local le Vide Grenier (marché aux puces).

Merci à tous,

Le conseil de la Fabrique de Caplan

NOUVELLE RÉGLEMENTATION ENCADRANT LES CHIENS DEPUIS LE 3 MARS 2020

Le 13 juin 2018, l'Assemblée nationale a adopté la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. De cette Loi est entré en vigueur le 3 mars dernier, un Règlement d'application dicté par le gouvernement du Québec sur l'ensemble du territoire du Québec.

Ce règlement provincial viendra obliger tout propriétaire de chien visé à l'enregistrer auprès de la Municipalité avant le 3 juin 2020. À cet effet, les propriétaires qui souhaitent inscrire leur chien peuvent appeler au bureau municipal (418-388-2075) et vous serez informé de la façon de faire. La médaille pourra être acheminée par la poste après paiement.

Ainsi, tous les chiens de moins de 20 kg devront être tenus avec laisse de 1,85 m de longueur en tout temps dans les lieux publics. Les chiens de plus de 20 kg devront également être munis d'un harnais ou d'un licou dans les lieux publics.

Le Règlement obligera aussi les vétérinaires et médecins québécois à signaler tout incident impliquant un chien ayant blessé une personne ou un autre animal à la Municipalité. Celle-ci pourra alors décider si une analyse de la dangerosité est exigée. Cette expertise permettra de déterminer si le chien doit être considéré comme dangereux et s'il sera soumis à des restrictions de garde.

Un chien ayant causé des blessures graves ou la mort devra être euthanasié.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les liens ci-dessous.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2019/n-12-9-decembre-2019/>



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Jeanne-Ferlatte de Caplan est actuellement fermée, mais puisque nous faisons parti du Réseau BIBLIO GÎM, il est possible pour nos abonnés de continuer à lire !

Pendant que la population est majoritairement confinée à la maison, le Réseau BIBLIO GÎM offre plusieurs services aux citoyens grâce aux ressources numériques et répond aux demandes des abonnés.

En effet, 8 600 livres et BD pour petits et grands ainsi que 3 700 revues en numérique sont disponibles pour les abonnés des bibliothèques municipales. Ces services, disponibles 24 h sur 24, 7 jours sur 7, sont accessibles sur le site Internet, www.reseaubibliogim.qc.ca.

Si vous avez besoin d'aide, pour faire l'emprunt de livres numériques, n'hésitez pas à écrire à info@reseaubibliogim.qc.ca

Le site Internet Heureduconte.ca, créé spécifiquement pour répondre aux enjeux de la crise actuelle et divertir les familles, rassemble et met en valeur des heures du conte virtuelles se conformant à la Loi sur le droit d'auteur. Il propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audios pour enfants.

Jusqu'à la levée de la fermeture des bibliothèques par le gouvernement:

- Gardez vos emprunts chez vous.
- Ne déposer aucun livre dans la chute de dépôt de la bibliothèque.
- Il n'y aura aucun frais de retard accumulés durant la fermeture.



CLUB DES 50 ANS ET PLUS « L'AMITIÉ »

Bonjour à tous les membres!

OUF! que la COVID-19 nous bouscule...

Plus de sorties, plus de visites, plus d'activités. Et en plus, il faut faire l'épicerie par commande téléphonique ou la faire faire par nos enfants ou nos connaissances....

En mars, à notre assemblée générale annuelle, il y avait des élections. La trésorière et la secrétaire se sont représentées pour un mandat de deux (2) ans. Notre présidente quant à elle, a été réélue pour un mandat d'un (1) seulement, et ce, en conformité avec les règlements généraux du Carrefour des 50 + du Québec. Je vous présente donc votre nouveau conseil d'administration, à savoir :

Claudette Paquet, présidente
Noëlla Bélanger, vice-présidente
Bella Barriault, secrétaire
Suzanne Babin, trésorière
Roland Ferlatte, administrateur

Aux personnes qui sont nouvellement arrivés à Caplan nous voulons vous informer qu'en étant membre de notre club, vous pouvez participer tout au cours de l'année à des activités de toutes sortes. Un bulletin annuel des activités est mis à votre disposition au Centre communautaire, au magasin Marché Tradition ainsi qu'à la bibliothèque.

Les Jeux des 50 ans et plus n'auront pas lieu en juin 2020. Des billets sont présentement en vente pour le tirage d'une auto qui aura lieu en octobre 2020. Il est important de nous encourager en achetant des billets car à chaque année, et ce, grâce à vous tous, le club reçoit une belle ristourne. Ce montant est toujours utilisé pour le bien-être des membres en achetant du matériel pour les différentes activités.

Le Conseil d'administration vous souhaite un bon été et un bon retour à un quotidien presque normal. Revenez-nous tous en excellente forme pour la prochaine année d'activités 2020 – 2021.

Bella Barriault, secrétaire



Chers concitoyens,

En tant qu'organisme au service de sa communauté, l'OTJ s'applique depuis plus de 60 ans à dynamiser et à stimuler la municipalité de Caplan. Elle dynamise sa communauté en organisant des événements socio-culturels, ou en aidant d'autres organismes ou en commanditant certains citoyens. En tant qu'OBNL, l'OTJ se finance entre-autres par la contribution de ses généreux membres de soutien et membres honoraires.

La situation exceptionnelle que nous vivons présentement à l'échelle planétaire affecte bien entendue nos activités. Voilà donc que la plupart de nos activités prévues en 2020 ont été ou seront annulées pour des raisons de santé publique. Cependant, nous désirons plus que jamais être proactifs et présents afin d'aider nos concitoyens et organismes régionaux. C'est pourquoi, en mars dernier, nous avons effectué tous nos tirages mensuels de l'année en cours afin de redistribuer le plus rapidement possible l'argent entre les mains de nos membres. De plus, nous avons élargis certains critères d'éligibilité de subvention en aidant l'ensemble des finissants de 5e secondaire de l'École-aux-Quatre-Vents, qui, pour la plupart, n'ont plus de travail étudiant, en payant leur bottin des finissants.

Notre groupe de bénévoles demeurent à l'affût afin d'identifier les besoins de la communauté et ainsi orienter ses interventions au plus grand bénéfice de la population. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute forme de demande financière, matérielle ou logistique.

Finalement, l'OTJ tient à remercier tous les bénévoles de la municipalité qui, par l'ensemble de leurs actions, contribuent en ces temps difficiles à ce que chacun d'entre nous puisse passer à travers cette crise exceptionnelle.

Ensemble, nous allons y arriver!

Jonathan Bujold, président

MEMBRES DE SOUTIEN - OTJ

Vous êtes nombreux à soutenir l'OTJ en adhérant à la campagne annuelle des membres de soutien. Merci à tous les participants pour votre précieux soutien! Voici tous les gagnants pour l'année 2020.

Janvier

175 \$: Richard Querry et Julie Cyr
120 \$: Alain Garant
75 \$: Lola Bernard

Février

175 \$: Ginette Rivière et Jacques Babin
120 \$: Jean Molloy et Maryline Babin
75 \$: Renaud Cyr

Mars

175 \$: Antoine Dumais
120 \$: Benoit Bujold et Guylaine Dion
75 \$: Éric Normandin

Avril

175 \$: Lise Castiloux et Armand Arsenault
120 \$: Alda Arsenault et Claude Bujold
75 \$: Jeannette Coulombe

Mai

175 \$: Brigitte Roussy
120 \$: Roland Litalien
75 \$: Ginette Rivière et Jacques Babin

Juin

175 \$: Kathy Brière et Jacques Sénécal
120 \$: Francine Boissonnault
75 \$: Maude Brinck-Poirier

Juillet

175 \$: Benoit Bujold et Guylaine Dion
120 \$: Stéphanie Poirier et Sébastien Brière
75 \$: Pierre Babin et Martine Soucy

Août

175 \$: Élise Bélanger et Rémy Robichaud
120 \$: Ginette Rivière et Jacques Babin
75 \$: Michel Dion et Madeleine Soucy

Septembre

175 \$: Christian Brière
120 \$: Jonathan Bujold
75 \$: Sylvie Audet

Octobre

175 \$: Mathieu Roy
120 \$: Brigitte Roussy
75 \$: André Garant

Novembre

175 \$: Diane Cyr et Raymond Cormier
120 \$: Isabelle Bélanger
75 \$: Gérard Audet

Décembre

175 \$: Annie Bujold et Martin Dorais
120 \$: André Garant
75 \$: Jonathan Bujold



MAISON DES JEUNES

La MDJ redouble de créativité pour continuer d'accompagner les jeunes à distance pendant le confinement

À travers le Québec, les initiatives des MDJ ont fusé et continuent d'émerger de toute part de la province pour réinventer leurs services et activités à distance de façon originale, créative et accrocheuse.

En effet, les maisons des jeunes (MDJ) ont, dès le début de la pandémie, fermé leurs portes aux ados pour éviter la propagation du virus. Mais elles ont tout de suite compris qu'elles avaient un rôle essentiel à jouer pour accompagner les jeunes à travers cette période difficile.

De nouvelles manières de rejoindre les ados

Privées temporairement de leur lieu de rencontre, la maison des jeunes La Virée, fière membre du Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), s'est très vite mobilisée pour maintenir les liens avec les adolescents qui la fréquentent habituellement.

La maison des jeunes La Virée a elle aussi, su faire preuve d'une grande ingéniosité pour repenser ses activités dans le cadre du confinement. Une maison des jeunes virtuelle sur Facebook a vu le jour et des animatrices continuent de faire leur travail de soutien et d'animation envers la jeunesse de Caplan (activités sociales, activités de prévention, écoute).

Prévention et lien social

Afin de les informer au mieux et de les encourager à respecter les consignes d'isolement, les MDJ partagent aux ados des outils de vulgarisation, répondent à leurs questions ou organisent des groupes de discussions. Mais les activités de prévention ne se limitent pas à la COVID-19 : en effet, les ados continuent d'être confrontés à de nombreux enjeux, comme l'anxiété, la pression sociale, la cyberintimidation ou encore la consommation.

Il est par ailleurs primordial que les mesures de distanciation sociale ne riment pas avec isolement social pour les jeunes. D'autant plus que le confinement peut faire ressortir des conflits. Le volet social des activités proposées en ligne par les MDJ est de fait très important pour les aider à garder le moral.

Pour en savoir plus, la population est invitée à se renseigner, veuillez consulter la page Facebook de la Maison de Caplan

Jayson Giroux, directeur

TROUPE ANOUS - THÉÂTRE

Depuis le 12 mars dernier, nos répétitions se sont espacées et modifiées compte tenu des mesures de distanciation sociale qui prévalent actuellement. Or, le printemps qui se pointe le nez nous incite à suspendre nos rencontres virtuelles et à vous rappeler que nous comptons bien revenir en forme et en force cet automne, animés par la même passion et le même plaisir de jouer et de faire partie d'une création typiquement gaspésienne : Ça l'air que.

L'automne prochain, les nouveaux paramètres dans lesquels les créations théâtrales devront se réaliser seront connus et nous pourrons poursuivre cette production et vous présenter en mai 2021 cette comédie écoloromantique écrite spécialement pour nous par une autrice d'ici : Marianne Saint-Onge.

Quant à notre coproduction avec l'orchestre Émerillon, la reprise des activités scolaires qui s'amorce nous permet de croire que le projet Fabulations en ré mineur pourra être relancé lui aussi l'automne prochain.

D'ici là, prenez soin de vous afin que nous puissions vous retrouver en 2021!

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2020

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne sommes pas encore en mesure de confirmer s'il y aura, ou non, un camp de jour cet été.


L'Association des camps, dont nous sommes membre et accrédité, nous tient régulièrement au courant de l'avancement du dossier et sont en contact direct auprès des instances gouvernementales.

La tenue de nos activités dépendra des directives de la Direction de la santé publique à venir. À cet effet, nous recevrons bientôt le *Guide d'ouverture des camps de jour* qui présentera les mesures sanitaires à mettre en place pour assurer la sécurité et la santé des enfants. Nous évaluerons ensuite si les exigences sont réalistes et applicables à notre réalité, de façon à prendre une décision éclairée et responsable quant à une possible ouverture du camp de jour de Caplan.

Afin de nous aider à bien planifier la suite des choses, nous aimerions connaître les besoins et les intentions en prévision de l'été. D'ici le 11 mai, les parents d'enfants âgés entre 5 et 11 ans sont donc invité à répondre à un sondage dont vous trouverez le lien sur la page Facebook « Le Camplinôt de Caplan ».

Dès que nous aurons davantage de précisions à vous annoncer, nous vous les communiquerons via nos différentes plateformes :

 : Le Camplinôt de Caplan

 : Municipalité de Caplan

Site web : www.municipalitecaplan.com

Merci beaucoup de votre compréhension!

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - CONCOURS

Du 2 au 12 mai, l'URLS-GIM vous invite à participez au concours de bougeottes dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

QU'EST-CE QU'UNE BOUGEOTTE ?

C'est tout simplement lorsque vous pratiquez une activité physique à la maison ou à l'extérieur en respectant les directives de la santé publique.

Prenez-vous en photo et partagez votre bougeotte sur le site de la www.JNSAP.ca

Vous courrez ainsi la chance de gagner un certificat-cadeau d'un organisme de plein air de la Gaspésie ou des Îles-de-la-Madeleine! 3 000\$ en prix sont à gagner!

LE CERCLE DE FERMIÈRES

Malgré que le local du Cercle de Fermière de Caplan ne soit pas accessible pour le moment, nous pouvons rester actives et engagées à distance.

Ce moment de confinement est une opportunité d'apprendre une nouvelle habileté ou en dépoussiérer une que vous n'avez pas utilisé depuis longtemps. Finir un projet mis de côté ou en commencer un tout nouveau. Que ce soit pour du tricot, du crochet, du tissage, de la broderie, de la couture, de la cuisine, de l'horticulture ou toute forme d'activité créative en général l'Internet regorge de ressources.

Aussi, les autres membres du Cercle peuvent fournir une assistance par téléphone, courriel ou en téléconférence au moyen de différentes plateformes tel que Google Hangouts, Facetime, Messenger, etc.

Lentement mais sûrement, la vie va reprendre son cours et nous pourrons à nouveau nous côtoyer. D'ici là, n'hésitez pas à contacter les membres du Cercle si vous avez des questions ou besoin d'un soutien. Nous vous aiderons du mieux que nous pourrons.

Le CA du Cercle de Fermières de Caplan



À ce jour, le gouvernement n'a pas donné de directives claires concernant la tenue ou l'annulation de la saison de soccer - été 2020. Nous restons donc à l'affût des directives gouvernementales et nous vous ferons part des développements dès que possible.


Le Club de soccer Baie-des-Chaleurs regarde présentement plusieurs scénarios. Si une reprise de nos activités est autorisée, nous tenterons par tous les moyens d'offrir aux jeunes du soccer de qualité en tenant compte de notre nouvelle réalité.

Nous sommes également à l'affût des informations provenant de Soccer-Québec. Ils ont dernièrement soumis au gouvernement un plan progressif de reprises des activités. Celui-ci précise que, dans un contexte de distanciation physique, la première phase d'un déconfinement se concentrerait d'abord sur le développement individuel du joueur sur les plans technique, physique et cognitif. D'autres éléments, tels que des mesures d'hygiène et le respect de la distanciation sociale par le travail en petit groupe, sont aussi à prévoir. L'objectif serait de donner l'opportunité aux joueurs de s'amuser et de socialiser dans un contexte sécuritaire. En aucun cas Soccer Québec ne permettra un retour aux activités, peu importe sa forme, si celui-ci n'est pas approuvé par le gouvernement.

Bref, tout comme vous, nous sommes en attente de précisions sur une éventuelle reprise des activités de soccer cet été.

Pour être au courant des prochains développements, suivez-nous sur Facebook.

 : Club soccer Adrénaline de Caplan

 : Club de soccer Baie-des-Chaleurs



Bonjour à tous! En réponse à plusieurs questionnements reçus depuis notre fermeture imposée par la pandémie à la Covid-19, nous tenons à rassurer les membres que le centre d'entraînement Inter-Gym de Caplan prolongera tous les abonnements de la même durée que la fermeture.

D'autres part, sachez que nous sommes en train d'étudier les mesures à mettre en place, afin que nous puissions faire la réouverture en toute sécurité lorsque nous en recevrons l'autorisation. Il nous faudra, très certainement, limiter le nombre de personnes présentes en même temps. Nous vous aviserons par le biais de notre page Facebook, ainsi que par de l'affichage sur la porte.

En attendant, continuez de respecter les règles de base, indiquées par la Santé publique, pour rester en bonne santé.

Toute l'équipe a hâte de vous revoir et de pouvoir partager, avec vous, notre passion pour l'entraînement. À très bientôt!

Pour être au courant des prochains développements, suivez-nous sur Facebook.

 : Inter-Gym Caplan

INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES FERMÉES

Pour freiner et ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus (COVID-19) et en réaction à l'interdiction de tout rassemblement intérieur et extérieur au Québec, la Municipalité de Caplan doit interdire au public l'accès à ses équipements et lieux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires.

La décision sera réévaluée en fonction des directives gouvernementales.

DIFFÉRENTES RESSOURCES SONT EN PLACE POUR BIEN VOUS RENSEIGNER ET VOUS AIDER

Le site web quebec.ca/coronavirus - Le site web covid19gim.ca

Le Gouvernement du Québec a mis en place le site quebec.ca/coronavirus qui regroupe toutes les informations essentielles et pertinentes à en lien avec la santé publique, les ressources gouvernementales et les services publics, dont un Guide autosoins - COVID-19, des précisions sur les consignes d'isolement et bien plus.



Les équipes en développement social des MRC d'Avignon et Bonaventure ont colligé et rassemblé des informations concernant les services essentiels disponibles pour les personnes les plus vulnérables dans la baie des Chaleurs et sur les Plateaux. Cet outil est en constante évolution. Il sera mis à jour chaque semaine tant que des modifications ou des ajouts seront apportés.



La prochaine édition du journal communautaire, le Carrousel, paraîtra au début du mois août 2020. Vous pouvez faire parvenir vos articles avant le vendredi 17 juillet 2020.

Municipalité de Caplan

17, boul. Perron Est, C.P. 360, Caplan (Québec) G0C 1H0
T. 388-2075 | F. 388-2429 | C. caplan@globetrotter.net